



ETAT DES LIEUX

Centre socioculturel d'AUSSAC-VADALLE

Entre les soussignés :

Le Bailleur : **Monsieur LIOT Gérard** représentant de la Commune d'AUSSAC-VADALLE, ou son représentant

Le Locataire : **L'association JUMEAUX ET PLUS**, représentée par **Mme Aurore MOUNIER** dont le siège social est situé 73 impasse J. Niepce CS 92417 16024 ANGOULEME Cedex.

Il a été constaté lors de l'entrée du locataire dans le centre socioculturel, le **29 novembre 2024** l'état des lieux en annexe.

Le locataire a été informé sur l'utilisation des moyens de secours (extincteurs, alarme, SSI, organes de coupure d'urgence, ...) mis à leur disposition ainsi qu'aux consignes de sécurité (évacuations, désenfumage, ...)

Le locataire a été informé que la personne qui a reçu la présente information **doit être présente sur les lieux en permanence**,

Equipements :

• Electricité :

Compteur entrée 40345..... Compteur sortie 95 kWh....

Consommation électrique 40.440.....

Coût unitaire : 0,398

Soit un total à régler de : 37,05 F

• Fioul :

Compteur entrée 7320,48..... Compteur sortie 1,23 x 5 = 6,15.....

Consommation fioul 7321,71.....

Coût unitaire : 1,086 F

Soit un total à régler de : 6,68 F

43,73 F

	Le Locataire	Le représentant de la commune
ENTREE	<u>Mounier</u>	<u>Chauillet</u>
SORTIE	<u>Mounier</u>	<u>Chauillet</u>

	ENTREE	SORTIE	Observations
Clés			
6 Clés GS avec alarme	X	X	
5 Clés PS avec alarme			
4 Clés pour cuisine			